



Éditorial.....	2	Albert LABARRE.....	11 > 12
L'autre front : les usines de guerre (1915-1918).....	3 > 9	Appel à souscription .....	12
L'Institut d'Histoire Sociale CGT a 10 ans.....	10 > 11		

**Notre couverture :**  
**Affiche 1er mai 1918**

L'année 2017 fut marquée par un profond bouleversement du paysage politique, avec l'affaiblissement des partis dits « traditionnels » et l'arrivée au gouvernement d'une équipe décomplexée. Mais avoir l'esprit dit d'ouverture, ne doit pas se limiter à satisfaire une petite population, déjà largement nantie par le grand capital. Les annonces fusent, les ordonnances tombent, nous vivons un grand mépris vis-à-vis du dialogue social, des organisations de salariés et des populations. La fortune sourit aux riches et la précarité s'étend.

Alors que nous allons dignement commémorer les luttes de 1968, qui ont permis de grandes avancées sociales, nos adversaires du capital vont les fêter à leur manière en proposant de revenir sur tout ce qui a fait progresser la société depuis des dizaines d'années. Tout est menacé, détricoté : Code du Travail, Comités d'Entreprises et Comités d'Hygiène et Sécurité au Travail, Prud'hommes, retraite, Sécurité Sociale, CSG, Fonction Publique et aujourd'hui le statut des cheminots.

Dans son livre *Le Mai de la CGT*, Georges Séguy constate que les événements qui se sont déroulés en mai et juin 1968 ne sont pas apparus comme « un coup de tonnerre dans un ciel serein ». Les luttes qui ont été menées au cours de l'année 1967, les politiques mises alors en œuvre par le pouvoir gaulliste et l'évolution des rapports de forces entre acteurs sociaux préparent incontestablement l'explosion du printemps 1968.

Rappelons-nous que 10 ans avant, en 1958, le monde ouvrier se mobilisait contre « la dictature de De Gaulle ». Nous souhaitons nous attarder sur cette période et tous les documents et témoignages sont les bienvenus.

Pour l'IHS, il est important de donner à connaître ce moment de 1968 ; comment il est arrivé, qu'en reste-il et en quoi il peut-être utile aujourd'hui ? C'est pourquoi nous y reviendrons prochainement.

2018, c'est aussi, le centième anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Guerre pendant laquelle les femmes ont remplacé les hommes dans les usines. Cela n'a pas été sans conséquence sur le monde ouvrier par la suite et nous avons choisi d'y revenir.

Cela fait 10 ans que notre IHS existe, mais il nous reste encore tant à dire, à faire partager, à montrer, à débattre autour et sur notre histoire sociale.

A l'exemple de notre camarade Albert Labarre qui vient de nous quitter. A lui seul il a fait bouger et rencontrer tant de camarades, tant donné aux autres. Les métallos lui avaient rendu hommage en 2016 et nous avons choisi de rediffuser l'article que Jean-Luc Plumelet avait écrit à cette occasion.

Au revoir Albert, ton action demeure et ton engagement militant est un exemple pour nous tous, que nous nous engageons à poursuivre.

**Marie-Claude Robin**

**Directrice de Publication**  
Marie-Claude ROBIN  
**Conception et impression**  
Imprimerie CGT 44

## L'AUTRE FRONT : LES USINES DE GUERRE (1915-1918)

En 1914, à la déclaration de guerre, les usines d'armements publiques et privées comptent, environ 50 000 ouvriers. Le gouvernement croit à une guerre courte et compte vivre sur ses stocks. Rapidement les pouvoirs publics vont devoir créer une industrie de guerre car désormais chacun sait que la guerre sera longue. La mobilisation sonne également pour les industriels. Il faut assurer les besoins considérables en armes et munitions réclamés par le Haut-commandement militaire et répondre en matériel à l'appel urgent du général Joffre. Les principaux objectifs sont de passer de 10 000 obus de 75 par jour à 100 000 et fournir 250 tonnes de poudre et explosifs au lieu des 40 tonnes d'avant-guerre. L'Etat va instituer rapidement une mobilisation des ressources économiques et un contrôle des formes de la production.

Avec la mobilisation générale l'industrie doit reconstituer son personnel et compléter son outillage. La mobilisation industrielle va devoir également surmonter la pénurie de main-d'œuvre et celle des matières premières, alors que les demandes des armées vont s'étendre au cours de la guerre. En 1918, l'autre front celui des usines de guerre, réparties dans la plupart des départements, comptera près de 1,7 million de travailleurs dont 430 000 ouvrières.

### I - L'organisation de la production de guerre

La mobilisation industrielle est décrétée en septembre 1914 par Alexandre Millerand, ministre de la Guerre. Quant à sa mise en œuvre, elle prend une tournure importante à partir du 20 mai 1915, date

de la nomination du député socialiste Albert Thomas au sous-secrétariat à l'Artillerie et aux Munitions et farouche partisan de l'adhésion des syndicats à l'Union sacrée et à la Défense nationale. Certains admirateurs surnomment Albert Thomas le « Joffre des usines ». Avant la guerre, l'armée française recevait son armement de l'industrie d'Etat. Il y avait également une industrie privée d'armement en particulier Schneider au Creusot avec une production généralement destinées à l'exportation. Les deux plus connus des canons, le 75, provenait de la manufacture de Bourges et le 155 de chez Schneider.

Les usines de guerre vont être regroupées à l'intérieur de quatre régions géographiques couvrant plusieurs départements. On parle alors de groupements industriels régionaux. En 1917, la plus importante demeure, par la taille des usines, la région parisienne qui rassemble 2977 établissements ; suivie par celle de Lyon : 2999 établissements puis de Toulouse qui en compte 649 et enfin la 4e, région, celle de Nantes, concerne 929 établissements. En tout : 7551 usines et ateliers. Il faut ajouter 36 établissements de l'Etat dont 18 poudreries<sup>1</sup>.

Après une réunion entre les représentants de l'Etat et le Comité des Forges, l'industrie de l'armement est divisée en groupes de fabrication, subordonnés à une grande entreprise en tant que chef de groupe. C'est ce dernier qui reçoit les commandes de l'Etat et les répartit entre les différents membres sous-traitants.

Il n'est pas toujours simple de définir une usine de guerre. Pour certains auteurs, il s'agit d'usines d'armement. Une notion floue remplaçable par celle d'usine ayant un contrat de fourniture de matériel avec le ministère de la Guerre. C'est la définition du sous-secrétaire d'Etat à l'Artillerie.

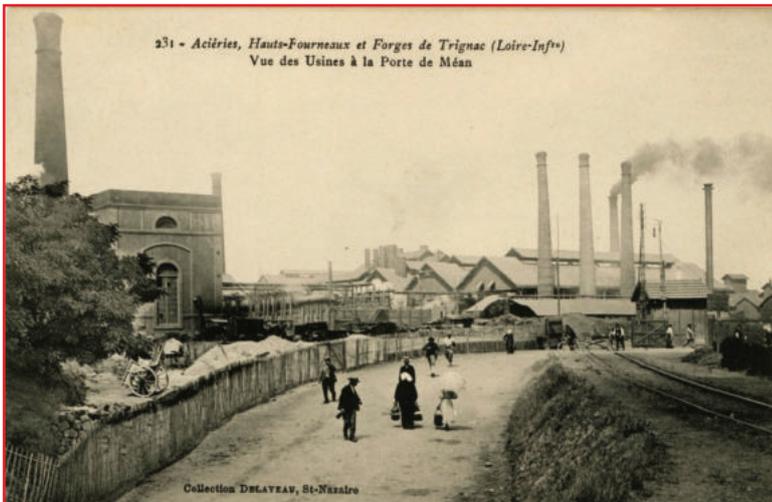
L'Etat est le donneur d'ordre et la perspective de commandes abondantes aboutit à renforcer la puissance des monopoles et il n'est pas question de sacrifier les profits à la cause nationale ! Les bénéficiaires des « marchands de canons » vont exploser. Le chiffre d'affaires de Renault est multiplié par quatre entre 1914 et 1919, André Citroën, qui à livré 24 millions d'obus, réalise une marge bénéficiaire de près de 40%. Son usine du quai de Javel compte près de 13 000 ouvriers, majoritairement des femmes. Michelin fabrique des pneumatiques, des masques à gaz et Renault des brancards, des ambulances, plus de 2000 chars, 8,5 millions d'obus alors que Peugeot, à Sochaux, assemble des obus et moteurs d'avions. La liste est loin d'être close<sup>2</sup>.

Anatole France, dans *l'Humanité* du 18 juillet 1922, publie cette formule : « On croit mourir pour la Patrie, on meurt pour les industriels ».

### La Basse-Loire

Dans la Basse-Loire, les chantiers navals et la métallurgie s'improvisent usines d'armement. Pour répondre à la demande d'explosifs on mobilise également les usines chimiques de Paimboeuf. Fonderies et forges collaborent à l'effort de guerre.

L'ensemble des industries regroupées à l'intérieur des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire (UMBL) fait travailler, pour le ministère de l'Armement, près de 9000 à 9500 personnes<sup>3</sup>. A Trignac « Les hauts-fourneaux coulaient la fonte et l'acier destinés à la fabrication du matériel lourd : tôles pour cuirassés, tôles et profilés pour la Marine et l'artillerie, blindage d'artillerie, affûts de canon<sup>4</sup>. »



Les Forges de Trignac. L'usine vue depuis la « porte de Trignac », sans date. Crédit : CHT, coll. Michel Mahé.

Dans la région nantaise, 82 usines sont spécialisées pour l'artillerie, à Basse-Indre, à Indret, de nouvelles usines sont édifiées entre Chantenay et Couëron, Lefèvre-Utile fabrique des biscuits de guerre et l'atelier du marquis De Dion se met à la fabrication de moteurs pour véhicules militaires<sup>5</sup>. La Loire-Inférieure en janvier 1917 compte 118 établissements et près de 30 000 salariés travaillant pour la Défense nationale.

### **Une surveillance policière vigilante**

Toutes les usines qui travaillent pour la Défense nationale sont sous le contrôle attentif de la police. Les commissaires spéciaux adressent quotidiennement au préfet, à la Sureté nationale, au ministère de l'Intérieur et au général commandant la région des rapports et télégrammes. La correspondance d'ouvriers surveillés est saisie, recopiée, des listes de militants constituées. Les fonds secrets, abondants, rétribuent une cohorte d'indicateurs qui assurent une surveillance occulte sur la vie sociale dans les usines et à la sortie des ateliers. Cette surveillance rencontre parfois des difficultés.

En novembre 1916, le commissaire spécial de Saint-Nazaire dresse un état des opérations effectuées. En

temps de paix ses effectifs concernaient sept fonctionnaires civils et 2 interprètes. En 1916, à cet effectif il faut ajouter 38 inspecteurs auxiliaires de police spéciale. Nous n'avons pas le nombre et la liste des « agents de renseignements » et « personnes sûres » recrutés dans le personnel des usines... L'année suivante, dans un rapport au préfet de la Loire-Inférieure, le commissaire spécial de Saint-Nazaire, M. Lemarchand, se plaint de ne pouvoir, avec ses 43 inspecteurs, tout surveiller<sup>6</sup>. Dans la région nantaise, la surveillance intérieure et extérieure des usines se complète par l'établissement, en 1917, d'une carte d'identité avec photographie ainsi que des fiches correspondant à chaque ouvrier<sup>7</sup>.

En avril 1917, le général Coutanceau, commandant la XI<sup>e</sup> région militaire, dont le siège est à Nantes, écrit au ministre de l'Armement qu'il ne peut sévir contre un défaitiste (militant pacifiste) : « La police tient ses renseignements d'indicateurs qu'elle ne veut pas bruler et... d'autre part, aucun de ces indicateurs ne consentira à témoigner sous la foi du serment par crainte des représailles<sup>8</sup> ».

Les usines de guerre sont en majorité des usines de la métallurgie et c'est la fédération CGT des métaux qui intervient dans les négociations. A sa direction, se tient Alphonse Merrheim, un militant

opposé à l'Union sacrée, constamment surveillé par la police dans ces déplacements dans les régions industrielles. Il connaît bien la Bretagne, dès 1906 on le rencontre à Hennebont avec des militants nantais à l'occasion d'un conflit difficile. Il collaborera également à la fondation de *La Vie Ouvrière* avec Pierre Monatte.

## **II - La prise en main de l'armement par Albert Thomas**

C'est Aristide Briand (président du Conseil) qui rappelle du front Albert Thomas. Du 20 mai 1915 au 12 décembre 1916, il est sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie et aux munitions à l'équipement militaire. En décembre 1916, le sous-secrétariat d'Etat est érigé, sous le nom de ministère de l'Armement, en département ministériel et œuvre dans trois domaines complémentaires : économique, militaire et social<sup>9</sup>.

Albert Thomas est un organisateur hors-pair, ses compétences englobent la coordination de la production d'armement, la répartition de la main-d'œuvre et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail<sup>10</sup>.

### **A la recherche de matières premières et d'outillages**

Dans ses prérogatives, le ministre de l'armement est chargé du recensement des matières premières et de l'outillage disponibles sur le territoire national. Les opérations militaires se déroulent sur le sol français avec pour conséquences une large diminution des moyens de produc-

tion et des sources d'approvisionnement. Avant la guerre, la France recevait de cette zone 75% de son charbon, 81% de sa fonte et 63% de son acier. Une bonne partie des hauts-fourneaux, la moitié des mines du Nord et du Pas-de-Calais, une bonne partie des industries ne sont plus utilisables pour la France.

Il s'agit alors de battre le rappel. Le programme nouveau de fabrication d'artillerie oblige à un effort considérable, une exécution des commandes en ayant recours le moins possible aux ressources venant de l'étranger. Or, les sociétés métallurgiques n'avaient pas de stocks d'acier en réserves. Le 21 novembre 1915, est mis en œuvre, sous la présidence du préfet, un comité d'évaluation des ressources industrielles dans chaque département. Sa mission consiste à coordonner les renseignements, faire des études des ressources en matière première (bois, métaux, etc.), les réquisitions à faire et prendre toutes les mesures pour obtenir des établissements industriels le rendement maximum en utilisant la main d'œuvre et l'outillage existant.

Le 19 décembre 1915 le comité d'évaluation de la Loire-Inférieure se réunit pour la première fois. Chaque usine, fait l'objet d'une notice avec un rapport. Deux types de fiches sont établis : les fiches vertes concernent les établis-

sements non encore utilisés par les services de l'artillerie et des munitions et les fiches jaunes, concernent ceux utilisés pour cette fabrication. Pour faciliter la tâche du comité, recensements et documents sont fournis et concernent le matériel (tours à métaux, presses hydrauliques, marteaux pilons, etc.<sup>11</sup>).

### La main-d'œuvre

En raison des besoins de la production de guerre, dès 1915, le chômage disparaît et laisse place à la pénurie de main-d'œuvre. L'autre élément fondamental de cette stratégie est donc la recherche de main-d'œuvre.

### Les affectés spéciaux

En août 1915, Victor Dalbiez, député radical-socialiste des Pyrénées-Orientales fait adopter une loi qui porte désormais son nom. Il s'agit de répondre à la demande des industriels en main-d'œuvre qualifiée. Près de 500 000 « affectés spéciaux » vont quitter le front et retourner dans leurs usines afin d'assurer les commandes militaires. Les affectés spéciaux demeurent des militaires, dans les usines ils se signalent par un brassard ou une coiffure indiquant leur qualité, ainsi que leur médaille d'identité au poignet. Ils font l'objet d'un contrôle permanent. A Basse-Indre, les sous-officiers et les militaires détachés dans les

usines ne peuvent, en semaine, être reçus dans les débits de boisson que de 17 à 19 heures !

Avant le vote de cette loi, Alphonse Merrheim, secrétaire de la fédération des métaux, à été consulté par les commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Merrheim réclamait la désignation des ouvriers par les syndicats. Albert Thomas s'y oppose fermement et son ministère centralise et contrôle le recrutement de la main-d'œuvre.

Pour autant, le nombre d'affectés spéciaux demeure insuffisant pour assurer la production alors qu'à partir de 1916, le commandement militaire refuse de dégarnir le front. Il est alors fait appel aux réquisitionnés, aux femmes auxquels est rapidement adjointe une main-d'œuvre volontaire étrangère, des travailleurs coloniaux (Indochine, Afrique), des réfugiés, des prisonniers de guerre, des sursitaires, des réformés<sup>12</sup>. Un service d'embauche de la main-d'œuvre civile est organisé. Il s'efforce de recruter le plus possible d'ouvriers non-soumis aux obligations militaires. Avant la guerre, les domestiques représentaient une corporation importante, près de 2 millions de personnes. Près de la moitié des hommes sont désormais au front, et des femmes préfèrent prendre le chemin des usines de guerre où la journée de travail est limitée.

Si l'on en croit le sénateur de la Meuse, Charles Humbert, de nombreux planqués vont trouver auprès de patrons complaisants des facilités. En août 1915, après enquête, l'administration trouve des « affectés spéciaux », qui exercent dans le civil des professions des plus variées sans aucun rapport avec la métallurgie : tailleurs, marchands de vin, fleuristes, employés de commerce, teinturiers, etc. Tous se déclarent pourtant ouvriers spécialisés ! A la Chambre la droite polémique, le 5 octobre 1916, le député de Loire-Inférieure, Hubert de Montaigu s'en prend à Vincent Auriol en ces termes : « Vous mettez vos électeurs



Groupe d'ouvriers aux Forges de Trignac, durant la Première Guerre mondiale. À droite, avec sa casquette militaire, un « affecté spécial ». [Crédit : ATLC]. Crédit : CHT, coll. Michel Mahé.

du service armé dans les usines ... vous tenez ainsi tout votre corps électoral à l'abri...<sup>13</sup> ».

### Les munitionnettes

En janvier 1916, Albert Thomas, dans une circulaire, rappelle aux chefs d'établissements de recourir à la main-d'œuvre féminine, « la seule catégorie de main-d'œuvre qui soit encore abondante, c'est donc à elle qu'il faut recourir, dans la mesure du possible<sup>14</sup>. » Il rappelle le travail qu'elles effectuent dans les usines de guerre à l'usinage des obus, à la fabrication des fusées, des gaines et des pièces de fusil, etc. On les trouve même employées à la soudure autogène. Nombreuses sont les veuves de guerre contraintes de prendre un travail fatigant et mal payé. C'est une main-d'œuvre sans qualification et l'armement adopte l'organisation du travail instauré par Henri Ford, le travail à la chaîne, avec des gestes sans cesse répétés, la manipulation de lourdes pièces. Le travail souvent s'effectue dans les fumées toxiques, au contact de produits corrosifs.

En juillet, dans une nouvelle circulaire, cette fois le ministre de la production de guerre interdit l'emploi d'ouvriers mobilisés (les affectés spéciaux) dans l'exécution de travaux qui dans toutes circonstances peuvent être confiés exclusivement à des femmes. Les

contrôleurs se chargent de retirer d'office des postes de travail, les ouvriers mobilisés qui sont dirigés vers un dépôt de métallurgie afin de recevoir une nouvelle affectation.

Les femmes embauchées dans les usines fabriquant des munitions et de l'armement sont surnommées cordialement les « munitionnettes ». Elles proviennent en partie de secteurs traditionnels de l'activité féminine, comme le textile et l'habillement qui connaissent le chômage. Elles proviennent également des campagnes, les ouvrières agricoles n'hésitent pas à quitter la terre pour l'usine qui propose une rémunération plus intéressante.

A Basse-Indre se sont 200 femmes qui s'installent devant les machines-outils et fabriquent des obus. A Saint-Nazaire, elles seront environ 250 aux chantiers de l'Atlantique et de la Loire à l'ajustage et à la fabrication des douilles de 75. Des cantonnements, les dortoirs et les réfectoires sont improvisés et ne répondent pas toujours aux règles élémentaires d'hygiène.

Le patronat, dans les usines de guerre va faire appel à des surveillantes, les surintendantes d'usine dont l'objectif est de veiller à la santé, à la productivité et à la « discipline morale » de la nouvelle main-d'œuvre féminine<sup>15</sup>.

### Coloniaux, étrangers

Le besoin en main-d'œuvre est considérable, il est fait appel à de la main-d'œuvre coloniale et étrangère. Cette main-d'œuvre, souvent sans qualification, est employée dans divers domaines. En 1916, des Grecs arrivent à Nantes et sont envoyés travailler dans les usines et sur le port.

Les travailleurs coloniaux, sous la tutelle française, sont répartis sur le territoire et travaillent dans des usines, notamment d'armement, dans les ports et les mines. Des travailleurs kabyles, destinés au déchargement du charbon pour de l'usine de Trignac, s'installent, sur le port de Saint-Nazaire, et prennent leurs quartiers dans une usine désaffectée.

A Paimboeuf, pour construire de nouvelles usines, les ouvriers viennent principalement de Madagascar, du Tonkin et du Maroc<sup>16</sup>. Les Marocains sont logés dans d'anciens ateliers et des ouvriers chinois cantonnés dans un baraquement<sup>17</sup>.

A Indret, Algériens et Cochinchinois sont employés à la production de guerre et logés dans les locaux qui avaient été construits pour les ouvriers venus travailler à la construction du canal latéral à la Loire, le canal de la Martinière.

Cette main d'œuvre est étroitement surveillée. En mars 1917, le préfet de



Groupe de femmes travaillant dans une usine d'obus de la région nantaise pendant la Première Guerre mondiale. Crédit : CHT, coll. Marcelle Berné.



Jeune ouvrier indochinois à l'arsenal d'indret en 1917. Crédit : CHT.

la Loire-Inférieure prend connaissance d'un télégramme de la Sureté nationale précisant que les travailleurs coloniaux, munis d'une permission de leur chef ne doivent pas se déplacer au-delà d'un rayon de 10 km pendant la durée de leur permission qui doit être signée par le commissaire de police et le maire de la localité.

### III - La vie dans les usines

En septembre 1915, Albert Thomas, accompagné de deux officiers de son état-major particulier, est dans la Basse-Loire. Il visite les différents établissements industriels de Nantes travaillant pour les armées puis il inspecte ceux de la région : Paimboeuf, Saint-Nazaire, Couëron, Basse-Indre, etc. Les productions d'obus ne sont pas toujours de bonne qualité, il arrive qu'une bonne partie de la « marchandise » est refusée par les officiers vérificateurs et les contrôleurs. La venue du secrétaire D'Etat à l'armement permet aux organisations syndicales de présenter leurs revendications, en particulier celles concernant les salaires qui sont loin de suivre la hausse des prix.

#### Les salaires

Les salaires dans les usines travaillant pour la Défense nationale varient selon la qualification, le statut, l'origine de la main-d'œuvre. Les circulaires d'Albert Thomas recommandent de respecter le principe « à travail égal, salaire égal ».

En 1916, le gouvernement crée un Comité du travail féminin rattaché au sous-secrétariat d'Etat à l'Artillerie. Lors de ce Comité, Thomas déclare convenable de déduire du salaire des ouvrières le coût de revient des

modifications et adaptations de l'outillage, l'organisation du travail, la surveillance et la part des frais supplémentaires entraînés par la substitution de la main-d'œuvre féminine à la main-d'œuvre masculine. Résultat, la même pièce fabriquée par une femme est payée entre 30 et 40% moins chère que pour un homme. Si elles travaillent sur des machines perfectionnées, le réglage, l'entretien, l'outillage est assuré par un ouvrier professionnel et surveillées par un contremaitre (un pour 10 ouvrières). Contrairement à une idée reçue la main d'œuvre féminine ne bénéficie pas durant cette période d'un accroissement de sa qualification.

Cependant, Albert Thomas fait interdire le travail de nuit aux femmes de moins de 18 ans, instaure la journée de travail de 10 heures pour celles de 18 à 21 ans dans les usines de guerre. Création en août 1917, les délégués d'atelier. Son objectif est de promouvoir un syndicalisme réformiste inspiré de l'exemple britannique<sup>18</sup>.

#### La situation salariale dans la Basse-Loire

A Saint-Nazaire, depuis 1915, dans les usines le boni a été supprimé ainsi que l'indemnité de panier pour les hommes des équipes de nuit ramenant ainsi le salaire horaire de 0,90 F à 0,67 F. A Trignac, au début de la mobilisation, les salaires

avaient diminué de 35%. Ils sont ensuite relevés et en octobre 1915 la diminution est encore de 12%. Il a fallu l'intervention d'Henri Gautier de la bourse du travail de Saint-Nazaire et celle de la fédération des métaux, dirigée par Alphonse Merrheim pour que le tarif d'avant-guerre soit rétabli.

A l'usine sidérurgique de Trignac, les ouvriers mobilisés sont payés 4 francs par jour. Ils paient 40 F de pension par quinzaine. Il reste donc 12 F pour les menus frais, blanchissage, etc. Sous prétexte qu'ils gagnent un salaire, l'administration retire à leur femme l'allocation militaire. Rappelons que cette allocation est de 1,25 F par jour avec en plus 0,50 F par enfant de moins de 16 ans, pas de quoi subvenir correctement aux besoins de la famille !

A Trignac, un manœuvre touche en général 4,30 F par journée de 12 heures de travail alors que le premier chauffeur aux trains, à la fabrication des rails, reçoit 9,50 F et le premier fondeur aux fours Martin touche 11 F par jour.

Toujours en 1915, les femmes employées aux chantiers de l'Atlantique et de la Loire à l'ajustage, sur les machines étai-limeur, tour ou à percer à la fabrication des douilles de 75 touchent 4,80 F pour le travail de nuit, de 18 heures à 6 heures du matin avec une heure de repos à minuit, soit 12 heures de présence et 11 heures de travail.



6 NANTES — Société Anonyme des Ateliers et Chantiers de la Loire - Ajustage, Nef B. Côté Nord (Nef de Montage)

Intérieur des Ateliers et chantiers de la Loire (ACL), fabrication d'obus nef B, côté nord. Crédit : CHT, coll. Couëdel.

Pour le travail de jour le salaire est de 3 à 4 F pour 10 heures de travail.

Selon le contrat de travail et concernant la main-d'œuvre chinoise, un ouvrier non-qualifié est payé 1,50 F par jour, un ouvrier qualifié 5,50 F et un contrôleur touche 8,25 F pour une journée de travail de 12 heures.

La main d'œuvre qualifiée est une denrée rare que tentent de s'approprier des industriels. En janvier 1917, la situation devient préoccupante au point que le préfet de Loire-Inférieure informe les maires des communes du département d'un véritable trafic, pouvant porter atteinte aux fabrications de guerre.

A la solde d'industriels sans scrupule, des agents rétribués distribuent à la porte des usines de guerre des tracts avisant les ouvriers qu'ils peuvent trouver ailleurs « Bon salaire. Place stable. Travail assuré ». Il s'installe ainsi un trafic de main-d'œuvre<sup>19</sup>.

## Les réalités de l'Union sacrée

Selon Jean-Louis Robert, le gouvernement soutient le mouvement syndical dans une volonté de l'intégrer au système économique et dans le but d'obtenir sa participation à la défense nationale<sup>20</sup>. C'est l'objectif également d'Albert Thomas qui considère les organisations syndicales comme représentants autorisés de la profession dans les usines. Cette volonté d'intégration de la CGT dans l'Union sacrée débute très tôt puisque le ministre de l'Intérieur, L.J. Malvy avise les préfets, au lendemain de la déclaration de guerre, de suspendre l'arrêt immédiat des « extrémistes » inscrits au fameux Carnet B (2501 noms dont celui d'un certain Pierre Laval).

La CGT de Léon Jouhaux peut apparaître également comme une organisation de défense des familles de mobilisés. Dans ses revendications elle réclame la revalorisation des allocations militaires et une attribution plus large en faveur des femmes et compagnes de mobilisés. Elle

agit également pour qu'il soit tenu compte du nombre d'enfants, même des enfants naturels et pour que les allocations de maternité soient étendues aux femmes non-salariées. La confédération obtient souvent satisfaction.

Dans *La Bataille*, du 22 septembre 1915, Léon Jouhaux publie un article au titre combatif : « Égaut dans le deuil, égaux dans la loi ». Il s'agit du paiement des pensions et allocations dues aux veuves et orphelins de guerre, aux femmes et enfants illégitimes<sup>21</sup>.

## Une opposition syndicale s'installe, s'organise

Or, si la majorité de la confédération CGT, avec à sa tête Léon Jouhaux, est favorable à l'Union sacrée, ce n'est pas l'objectif de la minorité confédérale et qui s'affirme à l'occasion de la conférence syndicale de la CGT de Clermont-Ferrand (23 au 25 décembre 1917). Les deux tendances s'affrontent au sujet de la répression, de l'Union sacrée, de la révolution russe et des revendications ouvrières. Cette importante assemblée renoue avec la tradition des congrès confédéraux puisque le dernier s'est tenu au Havre en septembre 1912 et que le prochain doit être convoqué en 1918.



Affiche pour le Premier mai 1919. Crédit : ADLA.

Les opposants à l'Union sacrée se font plus nombreux et par la même se renforcent à l'occasion des conflits sociaux qui en 1917 prennent de l'importance et les femmes sont en première ligne<sup>22</sup>. Les cheminots et les métallurgistes, souvent jeunes et combattifs, surgis de la base, forment la moitié des nouveaux adhérents<sup>23</sup>.

## Les munitionnettes de l'arsenal de Rennes

Prenons l'exemple de la grève des munitionnettes à l'arsenal de Rennes en juin 1917. Entre trois à quatre mille femmes travaillent à charger des obus de 75 avec une poudre explosive et toxique, la mélinite et pour un salaire dérisoire<sup>24</sup>. Le 5 juin, elles montrent leur détermination et se mettent en grève entraînant les ouvriers dans l'action. Elles réclament la semaine anglaise sans diminution de salaire, une prime de vie chère et une augmentation de 40% pour les rémunérations de nuit<sup>25</sup>. Le 9 juin, un accord permet une augmentation du salaire des munitionnettes de 35% et une indemnité de vie chère est accordée. Le préfet rapporte au ministre de l'Intérieur l'issue des négociations : « La grève a été prise en main, à ma demande, par les syndicats et la bourse du travail qui l'ont maintenue dans les limites raisonnables<sup>26</sup> ».

Pour atténuer les tensions, Albert Thomas instaure dans les usines de guerre des comités permanents de conciliations et d'arbitrages régionaux composés de délégués ouvriers et de patrons. Les ouvrières, quand elles se reconnaissent dans les syndicats, expriment leurs revendications, souvent spécifiques à leur situation comme le paiement aux pièces et non à la journée, la fin des brimades des chefs ou le manque d'installation pour la garde des enfants en bas âge<sup>27</sup>.

Dans la Basse-Loire, Henri Gautier, secrétaire de la bourse du travail de Saint-Nazaire, s'affiche comme syndicaliste opposé à l'Union sacrée. Gautier a noué des contacts avec Merrheim, il dénonce les conditions de travail exécrables dans les usines, la surproduction et l'emprise

des contrôleurs de la main-d'œuvre. En juillet 1916, il parvient à la signature de la première convention collective dans la construction navale.

### **Le retour de Clemenceau**

En décembre 1917, Clemenceau devient président du Conseil et ministre de la Guerre. Il traque les embusqués, fait le ménage dans les administrations. Le préfet de police, Louis Hudelo, qui a été en 1916 directeur de la Sureté générale, se retrouve muté comme préfet de la Loire-Inférieure (décembre 1917-août 1918). Clemenceau reprend également son bâton de « briseur de grève » et n'hésite pas à faire fonctionner les fonds secrets, lutté sans faiblesse contre les syndicats trop revendicatifs dans les usines de guerre.

Au Comité de guerre du 6 décembre 1917, Clemenceau annonce la fin des grèves dans les usines d'armement et Jules Pams (ministre de l'Intérieur du gouvernement Clemenceau) confesse à Raymond Poincaré (Président de la République), le 1er février 1918, que la grève qui vient de se terminer lui a coûté cher en fonds secrets, ainsi que le congrès syndical de Clermont-Ferrand : « J'ai dû, dit-il, payer des agents

pour détourner certains ouvriers du mouvement pacifiste<sup>28</sup> ».

Ainsi, le 15 mars 1918, le préfet donne des instructions au commissaire spécial à Saint-Nazaire afin de renforcer la surveillance et rendre compte des menées « révolutionnaires ». Les indicateurs sont mobilisés, ils doivent surveiller attentivement les conversations, les propos des ouvriers et s'attirer l'aide et le concours des patrons de bistrot, de garnis et assurer une surveillance dans les gares. Les syndicats protestent contre les entraves à la liberté d'action et de réunion, contre la présence d'un agent de la force publique pendant leurs assemblées.

Pour autant, le syndicalisme se renforce, l'union des syndicats du département rassemble 7000 adhérents et plus de 350 000 au plan national. En février 1918, Gautier lance l'idée d'une grève régionale et en novembre les syndicats réclament la journée de huit heures et la semaine anglaise.

L'armistice ayant été signé, le ministre du Travail et de la prévoyance sociale (qui remplace le ministère de l'Armement) s'adresse aux préfets, en décembre 1918,

dans une démarche de fermeture des fabrications de Guerre.

Il s'agit de rendre la main-d'œuvre à la vie civile. Le ministre recommande de verser aux ouvrières des établissements de l'Etat, à titre d'indemnité de départ le montant de 30 jours de salaire, dans la mesure où elles acceptent de quitter l'établissement à une date fixée. En outre des facilités de transport en chemin de fer sont offertes aux travailleurs venus d'autres localités pour regagner leur lieu de résidence.

Ces propositions concernent que les établissements publics et le ministre propose, d'un point de vue social, qu'elles s'appliquent également aux usines privées ayant travaillé pour la Défense nationale. La situation financière de la plupart de ces industries privées permet de le faire. Ainsi, Marthe Barbance, dans son livre sur Saint-Nazaire, précise que quatre années de conflits, assurent aux chantiers, avec « *une légitime satisfaction patriotique, une honorable rémunération* ». Reste à savoir, si elles ont répondu favorable à la requête du ministre...

Robert Gautier

<sup>1</sup> Max Gallo, Quelques aspects de la mentalité et du comportement ouvriers dans les usines de guerre, 1914-1918, dans Le Mouvement social, n°56 (juillet-septembre 1966).

<sup>2</sup> L'Etat a concédé bien des avantages aux entreprises afin d'adapter ou réaliser les outils de production. En juillet 1916, une loi établit une contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre exceptionnels.

<sup>3</sup> Main-d'œuvre des UMBL : chantier de Penhoet : 2000 salariés ; chantier de la Loire : 1700 ; usine de Trignac : 3000 ; fonderie à Saint-Nazaire : 300 et fonderie à Couëron : 1900.

<sup>4</sup> Bernard Hazo, Le mouvement ouvrier à Trignac, 1914-1940, Université de Nantes, Centre de Recherche Politique, vol. 8, 1978, p.46.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Bois, Nantes et l'armée, 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle, PUR.

<sup>6</sup> ADLA 1 M 601. Lettre au préfet du 5 février 1917.

<sup>7</sup> ADLA 1 M 646. Lettre du commissaire spécial, contrôle général des services de police administrative du département, le 3 septembre 1917.

<sup>8</sup> Max Gallo, Quelques aspects de la mentalité et du comportement ouvriers dans les usines de guerre, 1914-1918, dans Le Mouvement social, n°56 (juillet-septembre 1966).

<sup>9</sup> Revue Histoire des armées n°242-2016.

<sup>10</sup> Albert Thomas prolonge son activité aux delà des frontières puisqu'on le retrouve en février 1916 en Italie. Il visite les usines de Gènes et de Turin, accompagné de son adjoint, le général Dumenil. Ils examinent les moyens à mettre en œuvre,

en commun entre les deux industries, de la même façon que cela avait été fait avec Lloyd George en Angleterre (L'Express de l'Ouest du 17 février 1916).

<sup>11</sup> Un obus de 75 représente 8kg brut. Si l'on veut obtenir un rendement quotidien de 100 000 obus, il faut chaque jour dans les usines 800 000 kg de métal.

<sup>12</sup> Dans les usines de guerre, des chefs d'entreprise trouvent également une main-d'œuvre à bon marché et ferment les yeux sur des permissionnaires, des déserteurs qui se font embaucher.

<sup>13</sup> Max Gallo, Le Mouvement social déjà cité.

<sup>14</sup> L'Express de l'Ouest du 22 janvier 1916.

<sup>15</sup> Laura Lee Downs, Les mairaines élues de la paix sociale ? Les surintendantes d'usines et la rationalisation du travail en France, 1917-1935, dans Le Mouvement social de juillet-septembre 1993, n° 164, éditions de l'Atelier.

<sup>16</sup> Philippe Martin, L'industrie chimique de l'estuaire de la Loire dans l'effort de guerre pendant la Première guerre mondiale, dans Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest, 2014/1 (n°211-1). En 1917, les usines d'explosifs et de produits chimiques de Paimboeuf travaillant pour la Défense nationale occupent près de 2000 ouvriers.

<sup>17</sup> Les travailleurs chinois recrutés sont en majorité des personnes jeunes (Entre 20 et 35 ans), paysans sans terre qui débarquent à Marseille après un long voyage. Leur contrat interdit toute tâche militaire.

<sup>18</sup> Michel Dreyfus, Histoire de la CGT, éditions Complexe, 1995.

<sup>19</sup> Le préfet de la Loire-Inférieure aux maires des communes le 3 janvier 1917.

<sup>20</sup> Jean-Louis Robert, Les luttes ouvrières en France pendant la Première guerre mondiale, Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez, 1977.

<sup>21</sup> J.-L. Robert, La CGT et la famille ouvrière, 1914-1918, dans Le Mouvement social (juillet-septembre 1981, n°116)

<sup>22</sup> En 1915, les effectifs de la CGT sont tombés à 50 000. Seuls quelques îlots résistent mais de nombreuses organisations existent seulement sur le papier.

<sup>23</sup> Michel Dreyfus, déjà cité plus haut.

<sup>24</sup> En Grande-Bretagne, les munitionnettes sont baptisées « les canaris » du fait de la couleur de leur peau qui devient jaune au contact de la poudre chargée dans les obus de 75.

<sup>25</sup> Place publique-Rennes (juillet-août 2014) Rennes ville de l'arrière, ses obus de 75 aux portes de la ville par Jérôme Cucarull.

<sup>26</sup> Mêmes sources, mais auteur différent (Didier Guyvarc'h).

<sup>27</sup> Jane Blond-Howard, Le syndicalisme minoritaire dans les usines d'armement de Bourges, Le Mouvement social, juillet-septembre 1989.

<sup>28</sup> Pierre Miquel, Je fais la guerre, Clemenceau, le père de la victoire, Tallandier, 2004.

# L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT 44 A 10 ANS

L'Institut CGT d'histoire sociale de Loire Atlantique est une association créée en décembre 2007 avec le soutien de l'union départementale CGT du 44, ainsi que de l'IHS CGT nationale. Nous avons créé cet institut car l'histoire sociale en général, celle de la CGT en particulier, est une alchimie entre la culture, les traditions, les courants idéologiques, les expériences collectives. Ces racines sont très fortes au niveau des bassins d'emplois, des professions, des départements et souvent des professions.

Créé en 1790, territoire chargé d'histoire, d'histoire sociale et d'histoire ouvrière en particulier, le département constitue un niveau territorial pertinent pour la création de cet institut. D'ailleurs les Bourses du travail, constituées souvent avant 1895, montrent la force du « local » dans la culture ouvrière.

L'Institut mobilise ses atouts et ses compétences pour donner à connaître aux salariés l'histoire sociale et singulièrement la longue expérience de la CGT.

Son action est diversifiée. En premier lieu l'Institut se consacre à la sauvegarde, et à la valorisation des archives de toutes les structures syndicales de la CGT de Loire-Atlantique, ou des archives de militants. A noter que nous travaillons en lien avec le centre d'histoire du travail, dont La CGT est membre fondateur avec Force ouvrière et la CFDT, pour classer nos archives. Cela nous conduit à ouvrir les archives à l'étude et à la

recherche ainsi qu'à organiser des conférences ou autres initiatives, seul ou en coopération avec des universitaires et des chercheurs, ou d'autres associations.

Ces initiatives donnent souvent lieu à publications qui renforcent le pôle éditorial de l'Institut notamment dans le cahier que nous diffusons 2 fois par an à nos adhérents. Très souvent, nos travaux sont en lien avec l'actualité sociale. Par exemple nous avons édité un cahier sur l'histoire du travail dominical, quand il a été question d'ouvrir les commerces le dimanche dans la métropole nantaise. Ou bien encore sur la création de la convention collective 66 dans l'action sociale qui est menacée de disparition. Ainsi que sur les événements du métro Charonne le 8 février 1962, car une postière Nantaise, Anne-Claude Godeau, a perdu la vie lors de la violente charge policière pour réprimer la manifestation pacifique organisée contre l'OAS et la guerre d'Algérie.

D'une manière générale l'Institut recherche les formes les plus appropriées pour toucher un public large afin de mettre à sa disposition les éléments d'histoire et les documents d'archives (documents papiers et aussi photographies, films) lui permettant de s'approprier les expériences sociales et politiques du passé.

L'Institut est membre d'un réseau d'associations professionnelles et territoriales. Aujourd'hui, nationalement, quarante instituts constituent un maillage national qui donne au traitement de l'histoire de la CGT, et plus largement de la classe ouvrière une diversité régionale, départementale et professionnelle riche de proximité.

Cela nous amène à participer à des travaux nationaux, colloques, conférences par exemple ou journées d'études.

## Objectifs

Ratifiée par le Congrès départemental de l'UD CGT 44 à Nantes les 5 et 6 décembre, la

création de l'Institut a marqué la volonté de la CGT de se doter d'un outil montrant l'intérêt qu'elle porte à la connaissance historique : intérêt pour l'histoire de notre organisation et du mouvement ouvrier, bien entendu, et aussi plus largement pour l'histoire des faits et des mouvements sociaux, l'histoire sociale dans laquelle la CGT a tenu et tient une part importante.

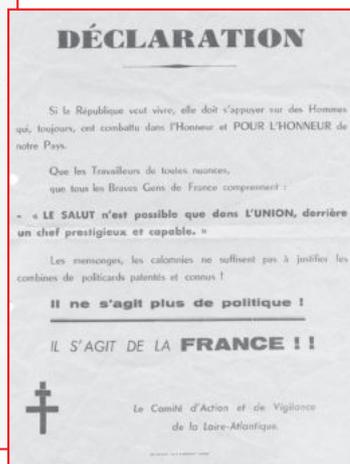
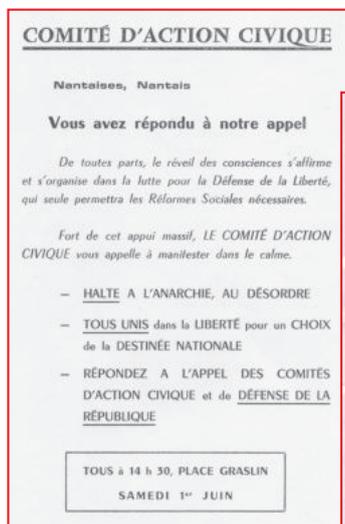
Si l'histoire ne se répète jamais, elle est riche d'enseignements pour la vie sociale d'aujourd'hui. C'est pourquoi il nous apparaît juste de prendre le temps d'analyser les faits du passé pour en tirer les repères qui peuvent nous aider à mieux comprendre le présent et anticiper l'avenir.

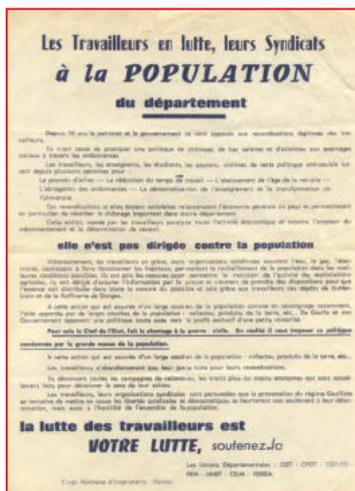
## Une activité...

Après 10 ans d'activité, l'Institut CGT d'histoire sociale de Loire-Atlantique est bien ancré dans la réalité syndicale. Faire mieux connaître hier, pour mieux appréhender demain, tel est notre objectif.

Nous avons à notre actif :

- 22 cahiers dont les 2 derniers « l'histoire syndicale dans les mines d'uranium » et « Les élections à la sécurité sociale » et celui que vous lisez.
- Une exposition et un album sur les 100 ans de l'UD CGT 44 en 2012.
- 2 conférences : « La CGT et la guerre d'Algérie » avec Louis Cardin et « Démocratie sociale et dialogue social » avec Stéphane Sirot.
- Un film suivi d'un débat avec le Centre d'Histoire du Travail et Les amis du monde diplomatique. « Joe Hill », sur le syndicalisme américain.
- Nous intervenons dans les congrès des structures syndicales du département, nous tenons un espace de rencontre à la fête annuelle des retraités de la CGT.
- Deux personnes sont formées pour aider les structures de la CGT et les militants à archiver leurs documents. Une formation locale a eu lieu avec la participation du CHT et des archives départementales.
- Nous représentons l'UD CGT 44 au conseil d'administration et d'orientation du Centre d'histoire du travail.





L'institut c'est aussi des camarades qui s'investissent, certains depuis le début, comme Robert Guiraud et Michel Tacet. Ils méritent une attention particulière car ce sont eux qui sont à l'initiative de la création de l'Institut. Vous pouvez lire régulièrement des articles rédigés par eux et bientôt vous pourrez disposer du livre sur le 1er mai en Loire-Atlantique, écrit par Michel.

Mais n'oublions pas tous les autres qui s'investissent, font des recherches, écrivent, rencontrent des camarades ou des structures pour les aider à parler de leur histoire sociale, et vous tous les adhérents qui lisent nos cahiers

et participent à nos initiatives. L'IHS ne serait rien sans votre participation.

Depuis 10 ans, ce que nous voulons c'est faire connaître l'histoire du mouvement syndical, afin de permettre l'assimilation de l'expérience des générations passées, pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière. Et nous sommes disponibles pour faire vivre cet IHS avec vous, vos propositions, vos sollicitations, et votre engagement.

Marie-Claude Robin  
Présidente de l'IHS CGT 44

## HOMMAGE À ALBERT LABARRE

*Albert, tu es né à la Guérisvais en Malville, sur le Sillon de Bretagne, le 14 octobre 1929. Tu es l'aîné de 4 enfants. Tes parents exploitent alors une ferme d'une douzaine d'hectares et font de la polyculture. Le village se situe à 5-6 kilomètres du bourg de Malville, distance qu'il faut parcourir par des chemins creux, plus ou moins praticables l'hiver !*

*A 14 ans, tu arrêtes définitivement l'école pour travailler à la ferme et ce jusqu'à la veille de tes 20 ans. En effet, en avril 1949 tu deviens salarié dans le bâtiment, plus précisément à l'entreprise DODIN, de 1949 à 1956, y compris deux ans à l'entreprise LANG.*

*Tu te maries avec Georgette, le 6 août 1949. Vous habitez la Babinais, toujours en Malville. Six enfants vont naître en 11 ans. La vie est dure. Tu bénéficies d'un petit terrain, un hectare environ, que tu mets à profit au maximum en cultivant des légumes et en nourrissant une vache qui procurera lait et beurre pour la famille, et permettra même de vendre le surplus de lait au laitier qui passe chaque jour dans le village.*

*A l'entreprise DODIN, tu découvres la CGT et, en même temps, la nécessité de se syndiquer pour créer un rapport de force face au patronat et obtenir ainsi des améliorations des salaires, des conditions de travail, etc. Tu deviens militant et réussis rapidement à t'affirmer.*

*Tu adhères cette même année au Parti Communiste Français dont tu es toujours membre. Homme de contact, sans formation*

*syndicale, tu es déjà considéré comme un meneur d'hommes, écouté et suivi par les travailleurs qui te font confiance, craint par les employeurs, dont Monsieur DODIN.*

*En mars 1956, Maurice PICONNIER, Secrétaire de l'Union Locale CGT de Saint-Nazaire et région, te sollicite pour participer à un mois de stage de formation syndicale au Gâvre. Ce stage va être déterminant pour l'orientation de ta vie. Pendant la dernière semaine du stage, Maurice PICONNIER, accompagné d'un militant confédéral et du Secrétaire de notre Fédération, Jean ELOI, vient t'annoncer, et, pour tout dire te donner l'ordre (car à l'époque, la discussion n'était guère de mise ! Comme les temps ont bien changé !) : « Il faut que tu envoies un courrier à ton patron, parce que, à partir du 1er avril, tu seras permanent pour le bâtiment ».*

*Cet engagement à la CGT au service des travailleurs depuis maintenant 60 ans, méritait bien qu'à l'occasion de notre Comité général UFRCSA, nous nous retrouvions pour te saluer et évoquer tes différentes responsabilités.*

*Il faudrait des heures pour retracer avec détails et précision ta vie militante à la CGT.*

*Contentons-nous aujourd'hui de quelques dates et quelques anecdotes :*

**1er avril 1956.** Albert tu deviens donc permanent CGT Bâtiment pour le secteur de Saint-Nazaire / La Baule. Période mémorable où il suffisait d'un coup de sifflet pour que



*tous les gars du chantier arrêtent le travail et se regroupent pour les informations. Période pendant laquelle les cotisations étaient récupérées sur les chantiers pendant l'heure de midi. Tu assumeras cette responsabilité pendant un an et deux mois.*

**11 juin 1957.** Tu es appelé à devenir permanent pour tout le département de Loire-Atlantique en remplacement du Camarade BLOT, malade. La tâche est lourde. Les déplacements s'effectuent en moto par tous les temps et surtout par toutes les routes dont certaines ne sont que des chemins !

**1967.** Albert, tu quittes ton mandat au Bâtiment pour devenir Secrétaire de l'Union Locale CGT de Nantes. Tu es remplacé au Bâtiment par Gilbert HARDY qui nous a

quittés en 2013. Tu resteras 5 ans avec cette responsabilité interprofessionnelle importante.

**Pendant les événements de 68**, avec Georgette, tu iras soutenir les 800 filles de chez Begy par exemple à Carquefou... et combien d'autres... comme les visites de soutien aux premiers grévistes en France : Sud Aviation à Bouguenais, en grève dès le 11 Mai 1968.

Tu organises les personnels du commerce, et, pendant cette période, une percée importante de la CGT dans les grands commerces nantais est intervenue, y compris chez DECRÉ jusqu' alors fief de la CFDT... ou encore chez les tailleurs à Nantes où seule la CGT devient présente.

**1972.** Les conflits importants de cette année-là aboutissent à l'accord intervenu en fin d'année avec la signature de la CGT au plan fédéral de la nouvelle Convention Collective du BTP.

Devenu Secrétaire Général de l'USC 44, tu es membre de la CEF et du Bureau Fédéral en **1976.** Dans la foulée, tu deviens Administra-

teur National à la CNRO et à la CNPO. Tu y resteras jusqu' en 1996, soit 24 ans, remplacé par Jean-Luc PLUMELET, membre du BF. Tu conserveras les mandats BTP / Retraite au niveau régional et seras à nouveau remplacé en 2008 par Jean-Luc... auquel tu avais passé le relais de l'USC dès 1984.

**1986.** Tu bénéficies d'une retraite bien méritée dans le cadre du F.N.E. Tu décides, avec Georgette, de revenir à Malville, au village de la Barre. Labarre à la barre, il fallait y penser !

Tu ne renonces pas pour autant à ta vie militante : tu lances, toujours avec Georgette, un défi, un défi que personne n'a osé lancer dans un autre département français, un défi réussi, celui d'organiser et syndiquer les pré-retraités, retraités et veuves de la Construction du département. L'âge du départ à la retraite vient d'être abaissé à 60 ans ; l'espérance de vie de tous, y compris des gars du Bâtiment, évolue fort heureusement. La situation semble favorable. Le résultat est incontestable : 84 adhérents retraités Construction en 1984, plus de 1 300 en 2009 ! Impossible de cal-

culer le temps passé, les kilomètres parcourus, les milliers de lettres écrites, le nombre de cafés offerts et les heures de salive pour parvenir à un tel résultat ! Pendant tout ce temps, tu savourais cette syndicalisation à la « nantaise », répétant sans cesse : « le terrain, le terrain » ! Et tu continuais, discrètement « à chambrer » les grands révolutionnaires de salon aux belles paroles, y compris dans nos rangs ...

C'est pour tout cela que nous tenions à te dire aujourd'hui MERCI Albert, mille fois merci, à l'occasion de notre passage à Saint-Nazaire.

On revient encore et toujours à l'activité syndicale qui a été et demeure l'orientation de toute ta vie donnée aux autres. Ta fidélité totale, sans faille, en témoigne. Tu nous dis chaque année au mois d'août « J'ai hâte que les réunions cantonales reprennent car j'ai besoin de l'action syndicale et des contacts avec les gens ».

Merci de l'exemple que tu nous donnes !!!

Jean-Luc PLUMELET

## « Debout, camarades ! » Les 1er-Mai en Loire-Atlantique (1890-2002)

Chacun d'eux a marqué notre Histoire. Différemment. Les uns joyeux, combattifs, d'autres, douloureux, tragiques, mais tous furent porteurs des revendications de la classe ouvrière. Tantôt il enthousiasme des foules énormes, tantôt il attriste, sans les décourager, une poignée de militants réunis sous leurs bannières. Il peut aussi se réfugier dans la clandestinité imposée des années sombres pour mieux renaître, rayonnant, la liberté retrouvée.

Mais un constat s'impose : il n'a jamais manqué d'être là, sans cesse renouvelé, de plus en plus universel.

À Nantes, à Saint-Nazaire, comme partout ailleurs, s'exprime ce jour-là la solidarité internationale des travailleurs, leurs aspirations au progrès social, à plus de liberté, de justice et de paix.

Car le 1er-Mai, journée revendicative, revient chaque année nous rappeler que rien n'est jamais définitivement acquis et que notre capacité de mobilisation peut influencer le cours des choses. Il a essuyé bien des tempêtes, vécu bien des éclipses. On l'a cru mourant, il n'était qu'assoupi. Son enracinement dans la conscience ouvrière est le meilleur encouragement à ne pas désespérer de son avenir.

Ce livre est dû à la plume de Michel Tacet, retraité des PTT, militant syndical CGT. Il participe aux travaux de l'institut d'histoire sociale CGT FAPT et à ceux de l'IHS CGT de Loire-Atlantique.

Centre d'histoire du travail  
2bis boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes  
02 40 08 22 04 ; contact@cht-nantes.org



## « Debout, camarades ! » Les 1er-Mai en Loire-Atlantique (1890-2002)

### Bon de souscription

(Souscription ouverte jusqu'au 15 mars 2018)

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Je souscris à l'achat de \_\_\_\_\_ exemplaire(s) au prix unitaire de **15 €** (au lieu de 22 €, prix de vente en librairie) soit : \_\_\_\_\_ € (chèque à l'ordre du CHT).

Ce chèque ne sera encaissé qu'à parution du livre en avril 2018).

Vous serez prévenu par courriel ou téléphone de la sortie officielle du livre.

- Je retirerai mon/mes exemplaire(s) au siège de l'UD CGT
- Je retirerai mon/mes exemplaire(s) au Centre d'histoire du travail
- Je souhaite le/les recevoir par courrier et ajoute 3 € pour les frais d'envoi par exemplaire souscrit

Bon à renvoyer au Centre d'histoire du travail